



Atelier YOGA & RELAXATION
«Les Maligrettes» Rue de Touraine

Centre Socio-Culturel
21 Avenue Victor HUGO
79100 THOUARS
05 49 66 76 40

Animatrices et animateur :

- ✓ **Céline GAMEN** 06 24 56 19 30
- ✓ **Sylvie SCHMITT** 06 09 97 93 65
- ✓ **Daniel DELORME** 07 81 56 75 44

Séances hebdomadaires

<u>Lundi</u>	→	Yoga détente	16h30 à 17h45
Sylvie	→	Yoga	18h00 à 19h15
<u>Mardi</u>	→	Yoga détente	10h30 à 11h45
Daniel		Yoga	12h10 à 13h25
		Relaxation	15h30 à 16h45
		Yoga	18h00 à 19h15
		Yoga	19h30 à 20h45
<u>Mercredi</u>	→	Relaxation	9h30 à 10h45
Céline		Méditation silencieuse	16h00 à 17h00
		Relaxation	17h30 à 18h45
		Relaxation	19h00 à 20h15
<u>Jedi</u>	→	Yoga	9h30 à 10h45
Céline		Yoga / Détente	11h00 à 12h15
		Yoga	18h00 à 19h15
		Méditation silencieuse	19h30 à 20h30
		<u>Nouveau créneau</u>	
<u>Vendredi</u>	→	Yoga	20h15 à 21h30
Daniel			

1^{er} Trimestre → du 23 Septembre au 21 Décembre 2019 (11 séances)

2^{ème} Trimestre → du 6 Janvier au 28 mars 2020 (10 séances)

3^{ème} Trimestre → du 30 Mars au 27 Juin 2020 (11 séances)


FERMETURES - 2 semaines

- ✓ **Toussaint** → du 19 Octobre au 3 Novembre 2019
- ✓ **Noël** → du 21 Décembre 2019 au 5 Janvier 2020
- ✓ **Hiver** → du 22 Février au 8 Mars 2020
- ✓ **Printemps** → du 18 Avril au 3 Mai 2020



T A R I F S

☞ **Carte d'adhésion obligatoire 12 €**
(6 € pour les demandeurs d'emploi)
(Valable du 1^{er} Juillet au 30 Juin de l'année suivante)

	Plein tarif	Tarif réduit
Au trimestre	86 €	74 €
A l'année	198 € en 3 chèques de 66 €	192 € en 3 chèques de 64 €
Forfait RELAXATION <ul style="list-style-type: none"> • 15 séances à répartir sur l'année • En fonction des places disponibles • Toute personne inscrite à l'année est prioritaire 	127,50 € soit 8,50 € la séance	Tarif à la séance pour toutes les séances supplémentaires: 8,50 €

- La durée d'une séance est de 1h15 mn
- 1 trimestre correspond à 10 séances
- Une année payée d'avance en 3 chèques correspond à 30 séances annuelles.
- Les 3 chèques seront retirés : 10 Novembre - 10 Février - 10 Mai
- Les tarifs réduits concernent les demandeurs d'emploi, les mineurs, les couples et les inscriptions tardives
- Toute situation particulière est à voir avec l'animatrice
- Tout nouvel adhérent a droit à une séance d'essai avant engagement
- Pour les nouveaux, il est conseillé de prendre un règlement au trimestre (Après engagement pour l'année, la réduction sera appliquée)
- Pour la relaxation, les engagements à l'année sont prioritaires.